

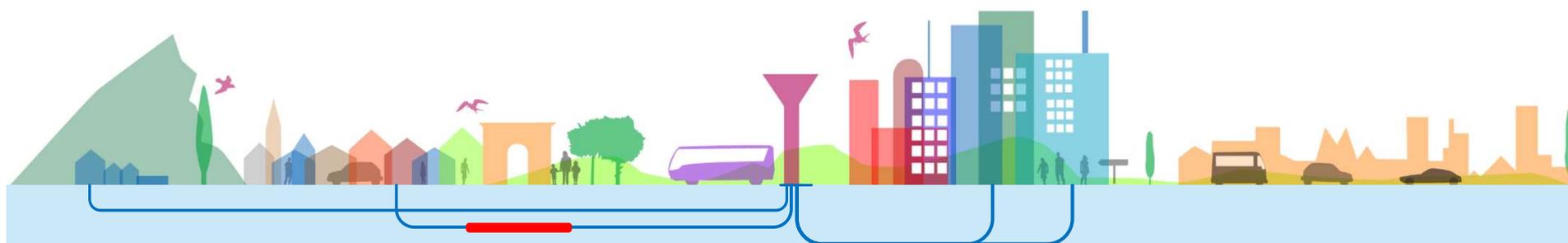


Commission AGORA
« Ressource en eau
et Biodiversité
aquatique »

16 septembre 2021

AGORA

Agir aujourd'hui
pour Anticiper demain



Etude sur la gouvernance des eaux souterraines de la Région Sud

Objectif de l'étude

Donner des éléments de méthodologie aux acteurs du territoire pour favoriser l'émergence de gouvernances locales sur les ESO

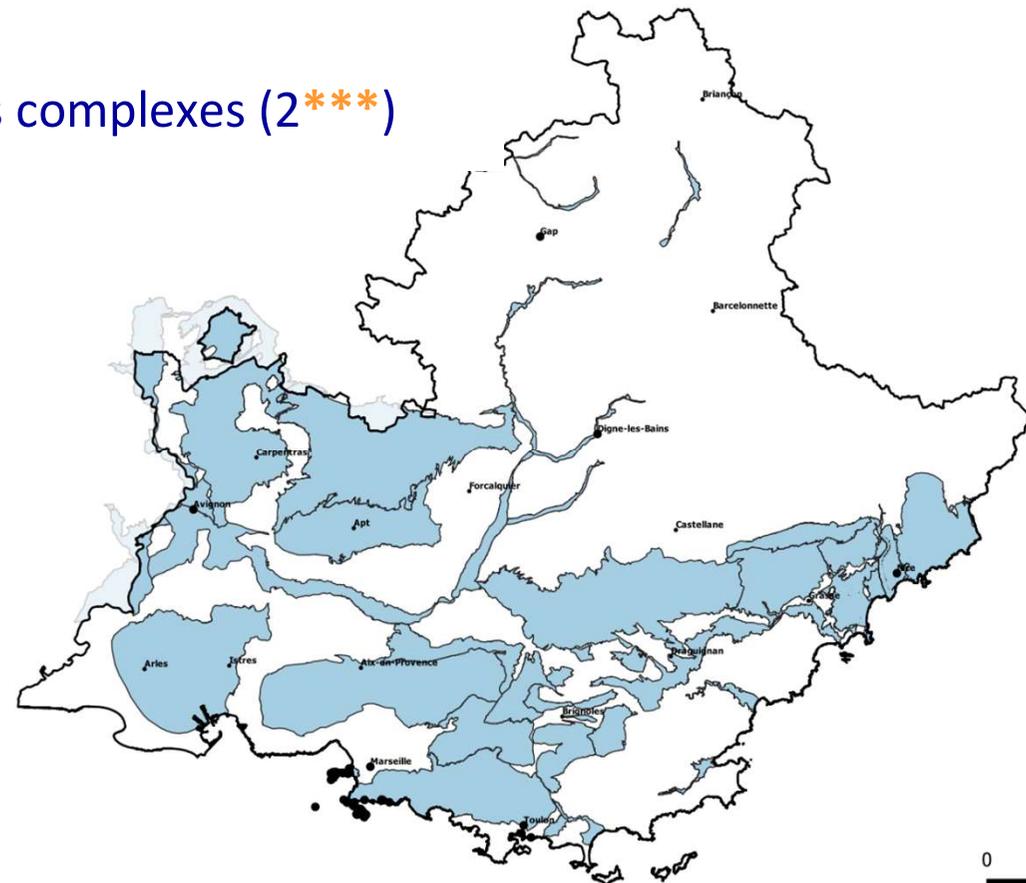
- Benchmark : recueil d'exemples et de références de gouvernance sur les eaux souterraines au niveau national ;
- Cadrage juridique ;
- Caractérisation de la typologie des 30 masses d'eau étudiées ;
- Atlas des acteurs existants sur les masses d'eau souterraines ;
- Qualification du besoin et du degré de structuration de la gouvernance nécessaires sur les ressources stratégiques pour répondre aux objectifs de bon état du SDAGE

- Un travail mené sur **30 masses d'eau souterraines** :
 - 29 identifiées comme ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable dans le projet de SDAGE 2022-2027
 - 1 supplémentaire (nappe de l'Asse)
- **Approche globale**
 1. Identifier les caractéristiques de fonctionnement de ces 30 masses d'eau
⇒ Typologie Eaucea qui conditionne la réalité opérationnelle des besoins de gestion
 2. Analyser les besoins en termes de préservation/gestion pour chacune des 30 masses d'eau (actuel et futur) qui peuvent se traduire dans des actions
 3. Identifier les acteurs présents sur le territoire et leur niveau actuel d'organisation
 4. Proposer des pistes de structuration des acteurs autour d'une approche globale pour répondre aux besoins identifiés d'organisation

TYPLOGIE DES 30 MASSES D'EAU ÉTUDIÉES

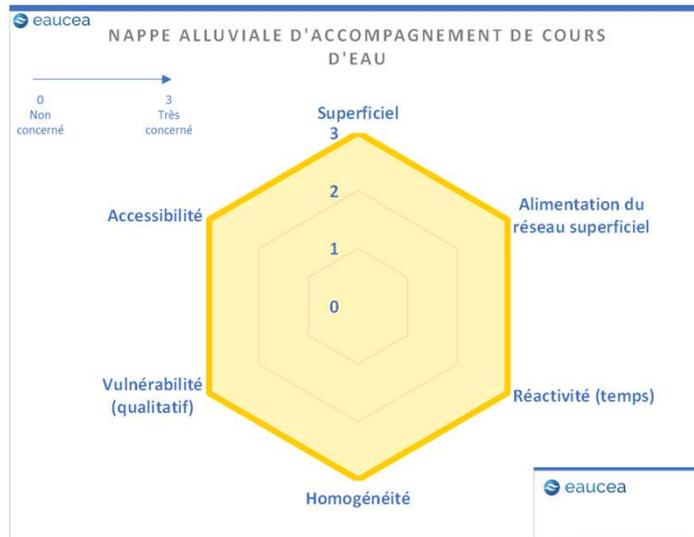
- Un classement par **typologie** :
 - Les nappes d'accompagnement de cours d'eau (8)
 - Les nappes alluviales côtières (5*)
 - Les karsts superficiels (13)
 - Les karsts profonds (2**)
 - Les aquifères multicouches complexes (2***)

- * Crau, Gapeau, Giscle, Argens, Var
- ** Synclinal d'Apt, Calcaires de l'Arc
- *** Molasses miocènes du Comtat, Poudingues de la basse vallée du Var



CARACTÉRISATION DES MASSES D'EAU ÉTUDIÉES

- Diagramme de caractérisation du type de masse d'eau selon 6 critères :



Asse, Bléone, Durance, Drac, Rhône

Légende

Superficiel : caractère plus ou moins profond de l'aquifère par rapport au sol

Alimentation du réseau superficiel : apports aux écoulements de surface

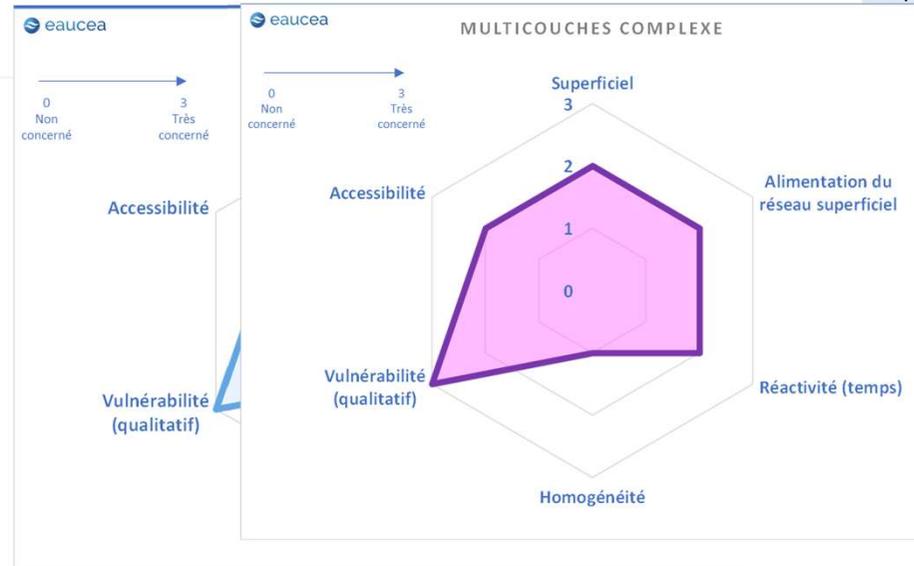
Réactivité (temps) : temps de réponse de l'aquifère à une action de gestion

Homogénéité : variabilité des faciès au sein de l'aquifère, conditionne le résultats des actions de gestion

Vulnérabilité (qualitatif) : sensibilité à une pollution de surface

Accessibilité : facilité d'accès à la ce pour son exploitation

Massifs calcaires des Calanques, de la Ste Victoire, Ste Baume, des Alpes-Maritimes, des Préalpes niçoises



Molasses miocènes du Comtat, Poudingues de la basse vallée du Var

Typologie

Caractéristiques

Analyse du niveau de gestion

Atlas des acteurs et du niveau de structuration

Niveau de **gestion** de la nappe

- ❖ Niveau 1 : Pas d'action de gestion de la nappe
- ❖ Niveau 2 : Création et bancarisation de la connaissance
- ❖ Niveau 3 : Animation d'un réseau d'acteurs et partage des connaissances
- ❖ Niveau 4 : Régulation des pressions

Niveau de **structuration** des acteurs

- ❖ Niveau 1 : Pas de dynamique locale, ni d'articulation des actions
- ❖ Niveau 2 : Présence d'une dynamique locale mais sans articulation des actions
- ❖ Niveau 3: Coordination et mise en cohérence des actions
- ❖ Niveau 4 : Identification d'une structure chef de file

- 5 masses d'eau en Etat quantitatif médiocre :

Alluvions et substratum calcaire du Muschelkalk de la plaine de l'Eygoutier

Molasses miocènes du Comtat

Alluvions du Gapeau

Alluvions de l'Asse

Alluvions de l'Argens

- 3 masses d'eau en Etat qualitatif médiocre :

Alluvions et substratum calcaire du Muschelkalk de la plaine de l'Eygoutier

Molasses miocènes du Comtat

Alluvions du Gapeau

- Objectifs du projet de SDAGE 2022-2027 :

Bon état 2015 ou 2017 (quantitatif et qualitatif) pour 29 des masses d'eau étudiées

La nappe du Miocène du Comtat est en Objectif moins strict

- Partage et validation des 30 fiches ;
- Compilation des informations issues des 30 fiches pour produire un état des lieux régional tenant compte de l'état actuel, des pressions existantes et à venir, des objectifs du SDAGE ;
- Proposer une méthodologie de structuration de la gouvernance (nécessite temps de concertation avec l'ensemble des parties prenantes de la masse d'eau concernée).

- **Benchmark** sur chaque typologie de masse d'eau :

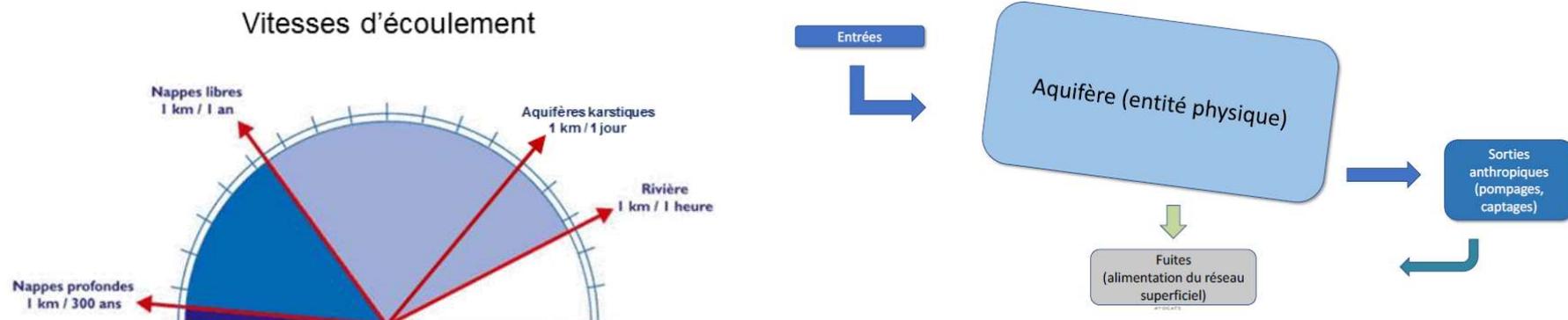
Typologie	Aquifère	Structures porteuses
Nappe d'accompagnement	Nappe du Rhin	Région Grand Est porteuse d'un SAGE disposant de 2 périmètres : 1 pour les eaux sup., 1 pour les eaux sout.
Nappe alluviale côtière	Nappe astienne	Syndicat mixte fermé EPTB porteur d'un SAGE spécifique à la nappe (règlement quantitatif et répartition des volumes prélevables)
Karst superficiel	Nappe des Grands Causses et Causses du Quercy	Parc naturel régional porteur d'une dynamique récente en cours de structuration
Karst profond	Nappes profondes de Gironde	Co-portage d'un SAGE spécifique aux nappes (règlement quantitatif) par le CD33 (sec. admin.) et un Syndicat mixte fermé EPTB (sec. tech., régulation des prélèvements)
Aquifère multicouches complexe	Nappes profondes du bassin de l'Adour Nappes de l'est lyonnais	Syndicat mixte ouvert EPTB porteur de 3 SAGE comportant des dispositions sur les eaux sout. Département du Rhône porteur d'un SAGE commun aux eaux sup. et sout.

Une absence d'identité législative des aquifères

- La gestion de la nappe est réduite dans le droit à la gestion des usages :
 - ✓ Existence d'un encadrement réglementaire de la gestion des usages :
 - Arrêtés préfectoraux de prélèvement, SAGE, ... → identification d'usagers responsables ;
 - ✗ Pas d'encadrement législatif et réglementaire pour la gestion de la nappe :
 - Pas d'existence légale pour les aquifères
 - Pas de prise en compte dans leur rôle d'infrastructure naturelle
 - Absence de compétences formalisées/décentralisées → l'Etat français reste seul responsable de la non-atteinte des objectifs DCE/SDAGE.
- ✎ A noter : nouvelle mission attachée à la production d'eau potable introduite par la loi Engagement et proximité du 27 déc. 2019 : « **le service qui assure tout ou partie du prélèvement peut contribuer à la gestion et à la préservation de la ressource** ».

Les voies possibles d'amélioration

- Distinguer les eaux souterraines en fonction des **dynamiques hydrauliques** (dans le temps et l'espace) des aquifères ;
- Considérer les aquifères comme des infrastructures naturelles ;
- Définir des actions de gestion différenciées selon la typologie des aquifères ;
- L'enjeu juridique est de parvenir à définir des **règles de gestion de l'aquifère et des usages associés** : règlement d'eau, concession, etc.





**Merci de votre
attention**

AGORA
Agir aujourd'hui
pour Anticiper demain

Des besoins de gestion qui sont fonction de l'état du milieu :

1. Phénomènes connus ou pressentis de risque de pollution/baisse du niveau de la nappe → Situation de vigilance impliquant un besoin de gestion de type :
prévention / précaution / connaissance de la nappe

* Sensibilité aux pollutions urbaines et industrielles : alluvions de la basse vallée du Var

* Sensibilité aux pollutions diffuses d'origine agricole : nappe du plateau du Vaucluse et de la montagne de Lure ou de la basse Durance

2. Situation de pollutions avérées et identifiées impliquant un besoin de gestion de type : actions de **reconquête de la qualité de la nappe**

* Nappe alluviale de la Durance moyenne en aval de St Auban : panache de pollution historique du Site Arkema

* Nappe alluviale du Gapeau : contamination par les nitrates d'origine agricole

* Nappe molassique du Miocène du Comtat : contamination par percolation de la pollution de surface (nombreux forages domestiques)

3. Situation de tensions qualitatives avérées impliquant un besoin de gestion de type de **maîtrise (voire limitation) de la répartition des volumes prélevés**

* Nappe alluviale de la Crau = très exploitée, recharge artificielle

* Nappe alluviale de la Bléone = déséquilibre quantitatif modéré avec principalement usage AEP et agricole

* Nappe molassique du Miocène du Comtat = déséquilibre quantitatif avec de nombreux usages (AEP, agri, domestique, industriels) et faible renouvellement

* Nappe alluviale du Gapeau = déséquilibre quantitatif avec intrusion saline (recharge artificielle pour compenser)

- Niveau de **gestion** de la nappe (nb MESO actuel → nb MESO futur) :
 - ❖ Niveau 1 : Pas d'action de gestion de la nappe (12 → 0)
 - ❖ Niveau 2 : Création et bancarisation de la connaissance (8 → 8)
 - ❖ Niveau 3 : Animation d'un réseau d'acteurs et partage des connaissances (7 → 8)
 - ❖ Niveau 4 : Régulation des pressions (3 → 14)

- Niveau de **structuration** des acteurs (nb MESO actuel → nb MESO futur) :
 - ❖ Niveau 1 : Pas de dynamique locale, ni d'articulation des actions (9 → 0)
 - ❖ Niveau 2 : Présence d'une dynamique locale mais sans articulation des actions (9 → 6)
 - ❖ Niveau 3: Coordination et mise en cohérence des actions (3 → 9)
 - ❖ Niveau 4 : Identification d'une structure chef de file (9 → 15)